

**L'ECHO DE GOURNAY N° 8**





## EDITO

Chers concitoyens,

Nous sommes heureux de vous présenter l'Echo de Gournay n°8.

Tout en continuant à investir pour l'intérêt de notre commune et de ses habitants comme vous pourrez encore le voir dans ce numéro, la commune n'en reste pas moins très faiblement endettée (1 seul petit prêt pour l'assainissement qui se termine en 2026 : 1142,81€ de capital). Les finances de notre commune sont donc saines et nous permettent d'envisager de nouveaux projets.

L'espace numérique près de la salle des fêtes change de nom pour devenir

**Espace Roger AUFRERE**, ancien maire de la commune qui a été l'initiateur au départ d'un projet de location de bureaux pour du co-working.

Les bureaux accueillent désormais :

Les fées des ongles (spécialiste ongulaire), les bureaux du comité des fêtes, Christiane EGO (artiste) et peut être bientôt d'autres corps de métiers...

Gournay également va se parer de lumières pour passer doucement en 2024.

Nous tenons à vous informer d'une expérimentation initiée par le gouvernement pour faire face à d'éventuelles tensions sur le réseau électrique cet hiver. Cette mesure concerne environ 200 000 foyers équipés du compteur Linky déployé par Enedis qui pourraient voir une limitation de leur consommation d'électricité. Ce qu'il faut retenir :

- Limitation de puissance : La consommation pourrait être limitée à 3 kVA, le palier de puissance le plus faible actuellement disponible.
- Durée de la limitation : Cette réduction de puissance pourrait durer jusqu'à 4 heures lors d'un jour ouvré entre 6h30 et 13h30 ou entre 17h30 et 20h30.
- Activation du dispositif : Il est crucial de noter que cette démarche ne serait activée qu'en dernier recours, uniquement en cas de nécessité.
- Indemnisation et recours : L'expérimentation ne prévoit aucune indemnisation pour les foyers concernés et aucun recours possible pour l'éviter.

Bien que cette expérimentation puisse susciter des préoccupations, le gouvernement se veut rassurant sur les capacités du réseau à passer l'hiver sans incidents majeurs.

Pour plus d'informations, notamment sur le calendrier et les implications de cette expérimentation, vous pouvez consulter le site : [https://demarchesadministratives.fr/actualites/compteur-linky-pourquoi-votre-consommation-pourrait-etre-limitee-cet-hiver?utm\\_source=newsletter&utm\\_medium=mailing&utm\\_campaign=actualites](https://demarchesadministratives.fr/actualites/compteur-linky-pourquoi-votre-consommation-pourrait-etre-limitee-cet-hiver?utm_source=newsletter&utm_medium=mailing&utm_campaign=actualites)

Tout le conseil ainsi que les employés se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes.

## BATIMENTS ET EQUIPEMENTS COMMUNAUX

---

### **Biens immobiliers :**

La maison 7 rue de la chapelle, achetée par la commune l'année dernière, est en cours de réhabilitation.

Les entreprises JCZ couverture, ACR électricité, EB.RB menuiserie, JEAUMOT plomberie, BERRY CONCEPT maçonnerie et COULEURS DECO pour la peinture interviendront jusqu'en fin d'année.

Une famille viendra s'y installer en janvier, bienvenue à eux !

Le projet est subventionné par le département au titre du Fonds Une commune-un Logement à hauteur de 16 000.00€.



### **Récupérateur d'eaux pluviales :**

Pour s'adapter au changement climatique qui touche aussi notre commune, le conseil municipal a décidé d'installer un récupérateur d'eau pluviale enterré au niveau du hangar communal qui sera opérationnel en fin d'année.

Ce projet est subventionné par le Département au titre du Fonds d'Action Rural et le Fond d'Adaptation au changement climatique à hauteur de 15 000.00€.

Dans un deuxième temps, pour pourvoir aux besoins des agents techniques et leur permettre d'effectuer leur travail dans de bonnes conditions, l'achat d'un tracteur tondeuse est à l'étude et pourra lui aussi être subventionné par le Département au titre du Fonds d'Action Rural.



### **L'aire de camping-car :**

L'aire de camping-car est en service, il va pouvoir accueillir les premiers voyageurs.

Nous sommes prêts pour les jeux olympiques 2024 qui verront certaines disciplines se dérouler dans l'Indre.



### **L'ancienne cabine téléphonique :**

Notre ancienne cabine téléphonique a repris du service, elle abrite désormais une boîte à livres où vous pouvez déposer et emprunter vos plus belles histoires.

Elle sera bientôt décorée pour être encore plus en valeur par Sandrine qui tient l'atelier « les petites mains ».

### **Etang :**

La pêche est fermée depuis le 30 novembre 2023, l'étang a été bien fréquenté cette année donc les travaux d'aménagement vont continuer pour que chacun puisse passer d'agréables moments au bord de l'eau.

L'ouverture se fera le mercredi 1<sup>er</sup> mars 2024.

### **Les Petites Mains :**

Depuis le mois de mai, Sandrine KORSOUN a installé son atelier d'émaillage sur pierre de lave dans le bâtiment communal situé au 7, rue du Moulin. Elle a suivi une formation d'un an à la gravure sur pierre avant de se lancer. Avant de se retrouver sur les marchés, ses créations suivent le même processus : Sandrine commence par formater les plaques de pierre de Volvic avant de les enduire et de les cuire une première fois à 960°C. Elle dessine ensuite le motif et pose l'émail avant une deuxième cuisson à 970°C.



Des visites sont organisées régulièrement dans le cadre de l'opération « Secrets de fabrique » portée par l'agence d'Attractivité de l'Indre.

Le local abrite également une boutique baptisée « Les Petites Mains » où vous pouvez découvrir et acheter les créations d'une dizaine d'artisans locaux : maroquinerie, cartonnage, bougie, miel, confitures, tisanes, tableaux, bijoux...

N'hésitez pas à lui rendre visite, la boutique regorge d'idées cadeaux pour tous les budgets.



## VOIRIE-RESEAUX-TRAVAUX

---

### Travaux aux Ais :

Le système d'écoulement au niveau des Ais a été amélioré par la pose de caniveaux et de bordures.



### Achat de bâches pour le préau de la salle des fêtes :

Des bâches ont été commandées pour le préau de la salle des fêtes. Ainsi celui-ci pourra être complètement ou partiellement fermé selon les conditions météorologiques pour profiter au mieux de cet espace.

### **Le réseau de chaleur :**

Les travaux pour la chaufferie avancent selon le calendrier. Vous avez pu remarquer les nombreuses ouvertures sur la route pour passer le nouveau réseau de chaleur.

Ce système de chauffage devrait être fonctionnel en début d'année 2024.



## **RENTREE SCOLAIRE**

La rentrée scolaire est faite et elle s'est bien passée. Le R.P.I GOURNAY-MAILLET a 2 circuits, avec chacun un accompagnateur, et ramassent 16 enfants de BUXIERES D'AILLAC, MAILLET, NEUVY SAINT SEPULCHRE et GOURNAY, de la maternelle au CM2.

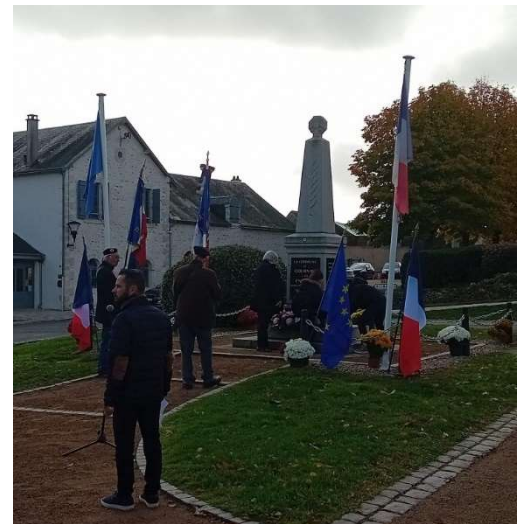
## **FÊTES ET CEREMONIES**

### **Commémorations :**

La commémoration du 11 novembre 1918 a été célébrée en présence de l'association des anciens combattants et du 1<sup>er</sup> Adjoint Bertrand SACHET, accompagné d'élus, qui a lu le message de la ministre des armées.

Une gerbe a été déposée au monument aux morts par des enfants de la commune.

Une minute de silence a été observée à la mémoire des anciens combattants morts pour la France.



### **Concours des maisons fleuries :**

Le concours était ouvert à tous les habitants et les inscriptions ont eu lieu jusqu'au 10 juin et cette année le thème était la préservation des ressources.

Nous avons battu un nouveau record cette année avec 16 inscrits, merci de votre participation pour l'embellissement de la commune malgré une année difficile due à la sécheresse.

Les remises de prix ont eu lieu le 30 novembre 2023 à Orsennes. Félicitations à tous les participants.

La commune, quant à elle, continue l'embellissement chaque année, merci à nos agents communaux qui contribuent à ce beau résultat.

### **Fête du village :**

Le dimanche 6 août s'est tenu la traditionnelle fête du village,

Le matin, les brocanteurs se sont donnés rendez-vous autour de l'Église avec une météo propice et de nombreux visiteurs.

A midi, les convives se sont retrouvés autour des tables pour le traditionnel méchoui, où près de 300 repas ont été servis, animé par les Berry sons et la fanfare municipale de la Châtre.

Le comité des fêtes nous donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition qui aura lieu le dimanche 4 août 2024.





## ETAT CIVIL

---

### **Naissances :**

Syana, Lucie, Rose BEN ROMDHANE née le 2 août

Mattéo, Jules, Mickaël MONCHAL né le 30 mai

### **Mariage :**

Le 8 juillet : LEVEQUE Jean-Philippe et BERTEAUX Lindsay

Le 19 août : BEN ROMDHANE Sofian et BINELLI Mégan

Le 23 septembre : AUFRERE Nicolas et BOUSEBHA Eva

Toutes nos félicitations aux heureux mariés.

### **Décès :**

Le 26 avril : PINSON Marc

Le 02 novembre 2023 : LEPRESLE Elvire

Toutes nos condoléances aux familles.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

---

### **Aide sociale :**

Cette année, les dossiers d'aides sociales ont été envoyés à partir du 3 octobre. Une permanence s'est tenue en mairie par les membres du C.C.A.S. avec différentes dates afin de retourner les dossiers pour le 10 novembre.

Pour les nouveaux arrivants, nous vous informons que cette aide est accordée sans conditions de revenus à l'ensemble des résidents principaux de la commune.

La commune octroie également des récompenses pour l'obtention des diplômes et pour le permis de conduire dès que le code est décroché.

## DIVERS

---

### **Visites :**

Depuis le 7 août 2022, la maison du sabotier et du village a pris un petit coup de jeune.

Une visite de notre village est organisée, elle commence à la maison du sabotier, va à l'église et à la chapelle, environ 1 h de balade et d'enrichissement sur notre beau patrimoine.



**Concours hippique le tableau d'honneur pour Gournay :**

Lindsay LEVEQUE, Gournaysienne depuis janvier 2020 a créé son exploitation CALI-M en juillet 2020. Pension, élevage de chevaux pour le loisir ou le sport, valorisation équine et saillies sont au rendez-vous chez cette passionnée qui travaille seule mais qui partage au quotidien sa passion avec ses enfants et son mari qui l'aide beaucoup. Elle dispose de prés pour accueillir les chevaux l'été mais également de boxs et de plusieurs paddocks pour l'hiver. Les chevaux sortent tous les jours.

Elle est cavalière CSO (Concours Saut d'Obstacles) et fait partie de l'équipe de Horse-ball Crève-cœur d'Issoudun.

Elle a repris le chemin des concours cette année avec un nouveau cheval ce qui implique beaucoup de travail. Elle a été sacrée Vice-championne de France et elle participe également à des concours de saut d'obstacles en amateur.

Lindsay LEVEQUE partage sa passion avec sa belle-fille Anastasia qui a été sacrée vice-championne de France en horse-ball.

Bravo à cette famille.



## FÊTES DE FIN D'ANNEE

### Halloween :

Le 31 octobre, de nombreux monstres en tous genres ont déambulé dans les rues de Gournay. Les bénévoles du comité des fêtes les attendaient à des endroits stratégiques pour les effrayer mais surtout pour leur remettre des friandises, merci aux habitants qui ont joué le jeu.

HALLOWEEN à Gournay c'est plus de 250 personnes dans les rues qui ont terminé à la salle des fêtes pour la traditionnelle soupe à la citrouille dont la recette qui reste toujours secrète est détenue par l'initiateur de cette manifestation, Monsieur Olivier !



En attendant le feu d'artifice, en son et lumière, organisé par la commune, qui a été spectaculaire, près de 150 personnes ont pu se régaler avec un burger ou des nuggets avec des frites du Relais de l'Auzon.

### Marché de Noël :

Pour la première fois à Gournay, le Comité des Fêtes vous propose un marché de Noël nocturne. Nous espérons vous y rencontrer pour échanger et faire vos achats de fin d'année, plus de 30 exposants de tous horizons (Alimentaire, décoration, cadeaux, vins...) seront présents

### Le repas des aînés :

Le repas des aînés a eu lieu le 26 novembre à la salle des fêtes de Gournay. Musiques et Chants étaient au programme.

Le repas a été assuré par le « **Relais de l'Auzon** »



### Arbre de Noël :

Le Père Noël était au rendez-vous ce dimanche 10 décembre à partir de 14 h 30 à la salle des fêtes pour la remise des cadeaux.

Mais avant tout, petits et grands ont pu se distraire devant un spectacle de magie sur le thème du Pôle Nord.

Pour clôturer cet après-midi un goûter festif a été offert aux petits mais aussi aux grands....

## Info

### **Le projet de Parc Naturel Régional (PNR) Sud Berry : où en est-on ?**

Le cheminement de création se poursuit. En effet, il faut en moyenne 10 ans pour créer un PNR. Le projet est aujourd'hui à l'étape d'étude d'opportunité renforcée. L'idée de création d'un PNR a germé en 2016 après le constat par les élus du Berry St-Amandois (Cher) que ce territoire recèle des richesses patrimoniales de grande qualité mais trop souvent méconnues, peu mises en valeur et fragiles à l'image du bocage, paysage typique du sud Berry. Un cadre de vie et des valeurs authentiques qui pourraient disparaître par banalisation. Ils constataient également que l'élaboration de stratégies et de plans d'actions pouvaient rester lettre morte faute de moyens suffisants pour les animer ou les mettre en œuvre. Alors comment protéger et valoriser le patrimoine naturel, paysager, bâti et culturel ? Comment disposer de financements, d'outils et de moyens humains pour engager des projets pour l'avenir ?

La logique patrimoniale a conduit à étendre l'idée du projet au Pays de la Châtre en Berry dans l'Indre avec lequel de nombreux points communs existent.

Un PNR a 5 missions fondamentales qu'il décline en fonction de ses enjeux locaux :

- Préserver, gérer les paysages et les patrimoines naturels et culturels
- Contribuer à l'aménagement du territoire
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie
- Assurer l'accueil, l'éducation et l'information des publics
- Conduire des expérimentations et contribuer à des programmes de recherche

Ses moyens d'actions sont ceux de l'incitation, la médiation, l'animation territoriale, la sensibilisation et l'éducation des publics. Il relève du droit commun et n'a pas de moyens de coercition. Il n'a pas de pouvoirs réglementaires.

En 2019, la Région Centre-Val de Loire compétente pour engager la démarche de création a mené une étude d'opportunité. L'élaboration du projet est un long processus de construction et de concertation qui doit passer par plusieurs étapes avant d'espérer obtenir le précieux label. Il faut ainsi déterminer le périmètre d'étude, les axes de travail et les modalités pratiques (organisation et financement) pour la mise en œuvre de la charte.

En 2020, la 1ère étape officielle fut la remise au Préfet de Région du dossier d'opportunité puis l'organisation de la visite de rapporteurs nationaux sur un territoire de 133 communes allant de la vallée de la Creuse au sud-ouest jusqu'au Dunois au nord-Est. Si dans sa réponse en janvier 2021, le Préfet reconnaît la qualité des patrimoines du Sud Berry, toutefois le périmètre a été jugé trop important et pas assez cohérent sur le plan des paysages.

Depuis début 2022, la Région et les 2 pays retravaillent la copie pour un dossier d'opportunité révisé et concentré sur les secteurs les plus remarquables. Un second périmètre d'étude à 102 communes centré sur le Boischaud et la Marche a donc été retravaillé. Il faut maintenant démontrer l'implication des collectivités à porter la démarche.

